

quent parfois, la grammaire même n'est pas toujours respectée. Il nous donnera, par exemple, des phrases comme celles qui suivent, que nous lisions dans les numéros 18 et 19 de l'*Album de la Minerve* :

« Le Faucon, Pellerin oiseau de proies vulg. l'Épervier à Poules, le mangeur de Poules (*des Canadiens*). Falco peregrinus Audubon (*Duck Hawk*) des Anglais. »

« Les Passeraux, (Perchers) que les auteurs rangent sous le nom de *Passeres, d'Amalatores, de Sylvains*, ce que nous appelons oiseaux de passages. »

Sans doute que la pratique jointe à une scrupuleuse attention, viendront à lui rendre la plume facile, et il ne manquera pas de faire part au public du fruit de ses précieux travaux.

En 1866, le Dr. Crevier publia : *Études sur le Choléra Asiatique*, petite brochure de 16 pages. Si le savant perça dès les premières lignes dans cet écrit, l'écrivain y paraît mal à l'aise, et sa diction, que de nombreuses fautes typographiques viennent encore défigurer, est loin d'être irréprochable. Depuis 1869, divers articles du Dr. Crevier ont paru dans le *Naturaliste Canadien* et quelques autres journaux, et on a pu les apprécier. A propos du tremblement de terre du 22 Décembre 1870, le Dr. a émis des opinions que nous avons désavouées en accord avec tous les hommes de science du pays. Isolé dans la campagne, n'ayant probablement que peu d'auteurs à sa disposition, il peut se faire qu'il se soit laissé entraîner par quelque fabricant de science de nouvel aloi, et que n'ayant pas eu occasion de discuter contradictoirement ces questions, il ait donné son adhésion à des opinions moins probables ou même généralement rejetées.

ASSASSINAT EN BELGIQUE.

Une demoiselle Christine Duquesnoy domestique au service d'une riche propriétaire de Bruxelles, ayant appris que sa vieille mère était tout à coup devenue infirme, résolut de quitter sa maîtresse pour retourner au pays.

Christine Duquesnoy, en fille économe et soignée de l'avenir, déposait chaque mois, depuis onze ans, la totalité de ses gages chez un homme de loi de la cité.

La veille de son départ, elle se rendit auprès de lui pour lui réclamer son modeste pécule et son cœur battit de joie lorsqu'elle se vit en possession de dix-huit cents francs en or.

« Ma pauvre mère ne manquera de rien, se dit-elle, et moi j'épouserai un brave et laborieux ouvrier, qui me rendra heureuse. » L'honnête fille, après avoir fait ses adieux à sa maîtresse qui la voyait partir avec regret, prit immédiatement le chemin de fer, et quelques heures plus tard, à la tombée du jour, elle descendit à la station la plus voisine de son village.

Une lieue à travers champs et bois lui restait à faire. Christine Duquesnoy, qui ne se souvenait pas d'avoir jamais eu peur dans sa vie, éprouva soudain une certaine timidité à courir ainsi, seule, la nuit, dans des lieux déserts remplis d'arbres et de broussailles, de détours et de mystère.

Au surplus, à une courte distance, sur la grande route, elle apercevait la maison d'un de ses oncles paternels, dont la fille, sa cousine, du même âge qu'elle, avait été sa meilleure amie d'enfance. Elle prit le parti d'aller passer la nuit chez cet oncle, où l'on serait heureux de la revoir, et de ne se rendre chez sa mère, qui certes n'attendait pas son retour de sitôt, que le lendemain dans la journée.

L'oncle et la tante la reçurent, en effet, à bras ouverts. Elle leur raconta son voyage, le motif qui le lui avait fait entreprendre et la crainte d'être voilée qu'elle avait ressentie un instant auparavant à l'approche des ténèbres. Puis, comme elle tombait de lassitude et de sommeil, elle se fit conduire dans la chambre de sa cousine qui, travaillant en journée, passait fréquemment les nuits chez les gens qui l'occupaient, et était absente ce soir-là.

Mais rarement on goûte un repos complet au terme d'un voyage lorsque la fatigue vous accable. Christine Duquesnoy ne trouva, heureusement pour elle, comme on va voir, qu'un sommeil agité, sans cesse interrompu, qui lui laissait la faculté de percevoir les moindres bruits de la maison où elle se trouvait.

C'est ainsi qu'elle put bientôt deviner la présence auprès d'elle de son oncle et de sa tante, et entendre leur conversation.

Dès les premières paroles, une frayeur extrême s'empara de son esprit et retint tout son corps immobile. Ses odieux parents, calculant l'emploi qu'on pourrait faire des dix-huit cents francs de leur nièce, comptaient sa mort.

Leurs derniers mots surtout lui glacèrent le cœur :

« Qui saura jamais, disait la femme pour vaincre les derniers scrupules de son mari, que Christine est venue chez nous ? Va-t-en faire un trou dans le fond du jardin, où nous l'enterrerons ; moi, je vais m'assurer si personne ne peut nous voir. Dépêchons-nous, Française ne rentrera pas cette nuit. (Françoise était leur fille.) »

— Soit, répondit l'oncle, et ils disparurent tous deux.

Christine Duquesnoy, folle de terreur, bondit hors de sa couche, ouvrit la croisée de la chambre qui donnait sur la route et se trouvait au rez-de-chaussée, l'enjamba sans prendre même le temps de jeter un vêtement sur ses épaules nues, puis se mit à courir droit devant elle jusqu'à ce que, chancelante, épuisée, elle tomba plus morte que vive au milieu d'un champ.

Deux gendarmes à cheval passaient à ce moment sur la route. Ils aperçurent cette femme en chemise fuyant à toutes jambes et s'affaissant tout à coup. Pleins d'étonnement, ces soldats mirent pied à terre, attachèrent leur montures à un arbre et s'approchèrent.

A leur vue, Christine Duquesnoy se traîna derrière une haie pour n'être point surprise en l'état où elle se trouvait. Un gendarme lui jeta son manteau et l'aïda ensuite à se relever. La pauvre fille leur raconta alors ce qui s'était passé et s'offrit à les conduire jusqu'à la maison de son oncle. Les gendarmes s'empressèrent de la suivre, et au moment où ils se disposaient à y pénétrer, ils remarquèrent qu'une lumière éclairait faiblement la partie du jardin la plus éloignée et que deux formes humaines s'y dessinaient vaguement derrière un bouquet d'arbres qui leur permit de s'avancer sans être vus et de surprendre l'oncle et la tante occupés à enfouir sous la terre un cadavre dont la tête et une partie du corps étaient enveloppées dans un drap ensanglanté.

— Misérables ! s'écrièrent les gendarmes en sautant brusquement sur eux, nous vous arrêtons.

Et ils écartèrent les plis du drap qui recouvraient le visage de la victime.

Soudain, les meurtriers poussèrent un cri affreux, déchirant. La femme chancela et tomba comme foudroyée. L'homme

se frappa le sein avec un couteau et roula sur le sol pour expirer.

Les monstres, en croyant assassiner leur nièce, avaient immolé leur propre fille, qui, rentrant plus tard que de coutume et à l'instant même où Christine Duquesnoy fuyait la mort qui la menaçait, avait pénétré dans sa chambre sur la pointe des pieds et s'était doucement mise au lit pour n'éveiller personne.

Nous apprenons que la femme instigatrice et complice de ce crime odieux a complètement perdu la raison et a été enfermée dans une maison d'aliénés le jour même où sa fille, la victime, et son mari, l'assassin, ont été inhumés.

Le châtimement a été prompt et terrible.

FAITS DIVERS.

L'AFFAIRE MANO.—La cour d'assises de Lot-et-Garonne a condamné Mano à la peine de mort.

Le drame de Tastous où cinq personnes ont péri est vraiment mystérieux, et n'aurait eu qu'un seul témoin ; un enfant nerveux et malade, fils de l'assassin présumé.

Un des traits caractéristiques de ce procès criminel, c'est que condamné une première fois, par un arrêt qui lui conservait la vie, Mano interjeta appel et que c'est sur cet appel qu'il a été condamné à la peine capitale.

Voici les points les plus saillants de la déposition de l'enfant qui a été entendu par arrêt de la Cour :

Interrogé par le président.—Tu connais cet homme ? (L'enfant fait un signe affirmatif).

D. Tu dois bien dire toute la vérité, tu le sais. Dis-nous ce que tu as vu.

R. Je l'ai vu pendant la nuit. Il a caché des culottes derrière le moulin.

D. Les a-t-il laissées là ?

R. Non, il les a mises ensuite derrière le coffre.

D. Ne s'est-il pas approché de ton lit ?

R. Oui, monsieur le président ; je faisais semblant de dormir.

D. Et pourquoi ?

R. Parce que j'avais peur.

D. Pourquoi avais-tu peur ?

R. Parce que j'avais entendu mon grand-père et ma grand-mère qui criaient : « On me tue ! on me tue ! »

D. Comment pouvais-tu le voir ?

R. Il y avait une chandelle sur le coffre.

D. Quel coffre ? Celui de ta chambre ?

R. Non. Sur le coffre de la chambre de mémé et de pépé.

D. Et tu es resté dans ton lit ?

R. Oui, monsieur le président.

D. Et quand t'es-tu levé ?

R. Au jour.

M. le président amène l'enfant vers les bancs de MM. les jurés.

D. (à l'enfant) : Raconte à ces messieurs ce que tu as dit.

L'enfant renouvelle lui-même son récit en l'écoutant.

D. Quand tu es sorti de la maison, as-tu fermé la porte ?

R. Oui, et j'ai pris la clef avec moi pour ne pas la perdre.

D. Tu n'as pas dit toujours les mêmes choses, mon enfant.

R. (Après un instant de silence) : Oui, monsieur le président.

D. La première fois qu'on t'a interrogé, tu n'avais pas dit que tu avais vu ton père dans la nuit ?

L'enfant paraît ému. Un certain tremblement semble passer par son corps. Ce tremblement n'est visible que pour les personnes placées très près.

D. Pourquoi ne l'avais-tu pas dit ?

R. J'avais peur.

D. Peur de qui ?

R. De mon père.

D. Et pourquoi avais-tu peur de ton père ? Est-ce parce qu'il avait tué ton grand-père, ta grand-mère, ta mère et tes sœurs ?

R. Oui, monsieur le président.

D. Et maintenant, as-tu peur ?

R. Je n'ai plus peur.

En entendant l'arrêt qui le frappait, Mano devint livide, mais resta impassible.

Des rumeurs approbatives s'élevaient de toutes les parties de la salle :

« Vous entendez, dit Mano, en tournant ses regards du côté des jurés et de la cour ; vous avez contenté tous les témoins du Barp, mais vous avez condamné un innocent ! »

Mano s'est de nouveau pourvu en cassation.

L'HOMME A LA FOURCHETTE.—M. Houé, une célébrité de notre arrondissement, dit l'*Industriel de Saint Germain*, est mort la semaine dernière à Pommereuse.

Un jour, et à longtempes de cela, mais le Dr. Mie raconte ces choses, qu'il y a longtemps, un jour donc, le sieur Houé se trouvait à table et mangeait de bon appétit lorsqu'une esquille d'os s'arrêta dans sa gorge.

Le malheureux souffrait le martyre et s'ingéniait à trouver le moyen de faire passer ce vilain os qui prenait plaisir à stationner dans son oesophage. Comment arracher cet os ? Houé cherchait et ne découvrait rien. Enfin une bonne inspiration lui vint. Il s'empara d'une burette d'huile : il boit, il boit ; puis, les doigts pleins du liquide gras, saisissant par les dents une fourchette de fer, il en enfonce le manche dans son oesophage. Tout à coup, ô bonheur, ô délivrance, l'os est arraché, l'os s'en va, l'os descend dans l'estomac, mais la fourchette le suit.

Un mouvement spasmodique avait causé ce malheur.

Pendant dix-huit mois, Houé garda cet instrument de table dans son estomac. Un médecin célèbre, consulté sur ce cas singulier, avait répondu : Qu'il la garde ! chose pénible et douloureuse assurément, car le pauvre homme pouvait à peine bouger.

Enfin, un beau jour, rongée, réduite à sa plus simple expression, fatiguée d'habiter un logis aussi sombre, la fourchette voulut prendre l'air, et le patient fut débarrassé de son instrument de supplice qui s'en alla prendre place dans un de ces cabinets de la science que fréquentent les curieux et les étudiants en médecine.

Depuis sa délivrance Houé ne s'est jamais ressenti de son accident, et il est mort d'un asthme.

Un meurtre des plus horribles a été commis jeudi dernier, à Hamilton, par T. Fields, ouvrier anglais dans les usines de la compagnie du Grand Occidental. De bonne heure, il se querrela avec sa femme parce qu'elle ne voulait pas lui donner d'argent pour continuer ses débauches. Vers 6 heures et demie, il alla dans sa cour chercher une hache ; entra dans la maison et en frappa à la tête sa femme qui tomba baignée dans son sang. Laisse pour morte par son bourreau, elle revint à elle-même et se rendit chez le docteur. Pendant ce temps-là, Fields entra dans la chambre des enfants et coupa avec son

couteau la gorge à un petit garçon de 14 mois et à une fille de 4 ans, née d'un premier mari. Tous deux sont morts sur le champ.

Après cet acte barbare, le meurtrier alla se livrer à la police, en disant qu'il avait tué sa femme et ses deux enfants. La femme est à l'hôpital en proie au délire, et on doute qu'elle en revienne. L'indignation du peuple est à son comble, et Fields a été écroué en attendant son procès.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

DRAME SUR L'EAU.—Quatre de nos compatriotes, résidents de New-York, Louis Jacquier, Charles Chaillis, Alexis Tanguy et Charles Delagrangé, avaient loué un bateau, il y a quelques jours, pour aller faire une partie de pêche au large de West Bank. Louis Jacquier avait mené avec lui sa femme, une jeune personne de 15 ans seulement, de nationalité allemande. Près de Fort Tompkins, le bateau ayant embarqué une lame, Mme Jacquier épouvantée, se précipita près de son mari, assis à gauche, et le déplacement d'équilibre produit par ce mouvement fit tellement pencher l'embarcation que tout le monde tomba à l'eau. Jacquier et Tanguy, qui étaient bons nageurs, aidèrent leurs camarades à se cramponner aux plats-bords ; mais Mme Jacquier, de plus en plus effrayée par les vagues qui lui passaient sur la tête, fit un effort désespéré pour se hisser à l'intérieur du bateau, qui pencha de nouveau, forçant les personnes qu'il soutenait à lâcher prise, et pour la seconde fois toutes cinq se trouvèrent dans l'eau. Les deux nageurs recommencèrent leur œuvre de sauvetage, mais avec le même résultat. Les mouvements désordonnés de Mme Jacquier compromirent encore son existence et celle de ses compagnons. Cette scène se répéta quatre fois. Pendant cette lutte acharnée contre la mort, un bateau à voiles passa à proximité et fut hélé par nos compatriotes ; mais les personnes à bord répondirent quelques mots que Chaillis seul prétend avoir entendus. D'après lui, on aurait répondu : « Ce sont des Français ; laissons-les couler. » Ce qu'il y a de certain, c'est que le voilier continua sa route sans prêter l'aide qu'on attendait de lui.

Au quatrième acte de ce drame émouvant, Mme Jacquier lâcha le plat-bord et fut entraînée par le courant. Son mari, bien que ses forces fussent évidemment épuisées, nagea jusqu'à elle et la saisit au moment où elle allait définitivement disparaître. Mais elle se cramponna à son cou et paralysa ses mouvements ; tous deux furent enveloppés par une vague, et ni l'un ni l'autre ne reparut. Moins d'une minute après la catastrophe, un bateau détaché du rivage recueillait Chaillis, Tanguy et Delagrangé, qui sont depuis revenus sains et saufs à New-York.

Louis Jacquier était âgé de 35 ans et occupait l'emploi de contre-maitre chez M. Assiette, bronzier, No. 26 rue Amity.

PROCÈS POUR MEURTRE A PARIS.—Il s'agit d'un triple assassinat. M. Guérin, receveur de navigation en retraite, vivait à Montplaisir, près de Lyon, avec sa femme et sa fille Esther, âgée de vingt ans. Ils étaient heureux et dans l'aisance. On évaluait leur fortune à quatre ou cinq mille livres de rente. On ne leur connaissait pas un ennemi. Un matin du mois de janvier dernier, toute cette famille fut trouvée assassinée. Trois cadavres gisaient dans les différentes chambres, affreusement mutilés. Aucune trace d'effraction extérieure. Sur la neige on découvrit seulement des empreintes de pas se dirigeant de la maison à la porte de sortie ; par terre, auprès de la fontaine, un couteau ensanglanté ! Les meubles avaient été ouverts, l'argent du coffre-fort enlevé. Pour la justice il fut évident, dès le premier coup d'œil, que le forfait avait eu pour auteur un hôte de la maison. L'étranger avait soupé avec la famille, il avait couché dans un lit bâclé à la hâte, il était sorti vers cinq ou six heures du matin, car à sept heures, le meurtre était découvert et les cadavres avaient conservé un reste de chaleur. Ces observations rendirent facile la marche de l'instruction. L'hôte dont M. Guérin avait reçu la visite était un jeune homme nommé Seringer, le propre fils de Mme Guérin, né de son premier mariage. Seringer a vingt-sept ans. Sa réputation n'est pas bonne. On lui reproche non sans raison une conduite des plus irrégulières. Il a fait plusieurs fois le voyage de Marseille à Lyon pour demander de l'argent à sa mère. Il a été condamné à trois mois de prison pour vol d'une montre. C'est sa fiancée elle-même qui avait écrit à M. Guérin une lettre où elle lui annonçait ce malheur et la rupture de ses projets de mariage qui en était la conségence forcée. Et cette lettre écrite à la mère fut retrouvée sur la neige, non loin de la maison Guérin, le matin même où le crime fut découvert. On fit jouer le télégraphe, Seringer fut arrêté. Ses vêtements portaient des traces sanglantes. On le trouva nanti de la montre ayant appartenu à M. Guérin. Mais il nia sa culpabilité avec une énergie qui ne s'est pas démentie à l'audience, même en présence des témoignages les plus accablants. Tous ses efforts ont tendu à établir un alibi ; mais il faut reconnaître qu'il n'est pas parvenu à le prouver. Tout l'accuait. Le jury a rendu un verdict de culpabilité sans admettre les circonstances atténuantes. Seringer a été condamné à mort.—*L'Univers Illustré*.

MORT D'UN AÉRONAUTE.—L'aéronaute La Mountain de Brooklyn (Michigan) qui avait opéré avec succès de nombreuses ascensions, notamment en Virginie, pendant la guerre de sécession, pour surveiller les mouvements de l'armée confédérée, vient de trouver une mort affreuse dans sa dernière tentative de voyage aérien. C'était à Ionia (Michigan), le 4 courant, anniversaire de la proclamation d'indépendance des Etats-Unis. A 3½ heures de l'après-midi, M. La Mountain prenait place dans la nacelle d'un ballon, — non un ballon de soie, comme on les fait d'ordinaire, — mais un ballon de papier, une espèce de montgolfière, et s'élevait rapidement aux acclamations de plus de 10,000 spectateurs. Mais l'aérostat ne s'était guère élevé de plus d'une centaine de pieds que l'on remarqua une irrégularité singulière dans ses mouvements et une grande agitation de la part de l'aéronaute, lequel se tenait cramponné aux cordes d'attache de la nacelle, essayant évidemment de les arranger. Et le ballon continuait à monter avec rapidité, mais non uniformément ; il était ballotté comme un navire battu par les vagues. Tous les yeux étaient fixés sur M. La Mountain et tous les cœurs étaient oppressés par le pressentiment d'une catastrophe imminente. Un silence de mort régnait dans cette foule, naguère si bruyante, de plus de 10,000 personnes. A la hauteur d'un demi-mille environ, le ballon resta quelques secondes immobile, puis il reprit impétueusement son essor, mais sans la nacelle. Elle s'était détachée et redescendait avec une vitesse vertigineuse, l'aéronaute accroché aux cordes. On le vit, d'abord la tête en bas, puis dans une position horizontale, faire des efforts désespérés pour se servir de la nacelle comme d'une parachute, en la retournant sens dessus dessous. Mais il ne put y parvenir. Epuisé sans doute, il lâcha les